

Ministry of Education

Office of the ADM

Capital and Business Support Division
900 Bay Street
20th Floor, Mowat Block
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Bureau du sous-ministre adjoint

Division du soutien aux immobilisations et
aux affaires
900, rue Bay
20^e étage, Édifice Mowat
Toronto ON M7A 1L2



2019 : B04

NOTE DE SERVICE AUX : Directrices et directeurs de l'éducation
Cadres supérieurs de l'administration des affaires

EXPÉDITEURS : Joshua Paul
Sous-ministre adjoint
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

DATE : **Le 4 février 2019**

OBJET : **Renseignements techniques relatifs à l'allocation du financement dans le cadre des autres programmes d'enseignement (APE) pour soutenir la rémunération des cadres**

Pour faire suite à la note de service 2018 : B14, je vous écris pour présenter les détails techniques relatifs à l'allocation du financement, dans le cadre des autres programmes d'enseignement (APE) visant à soutenir la rémunération des cadres.

Le Ministère fournira un financement d'environ 8 M\$, dans le cadre des APE et au moyen d'ententes de paiement de transfert, en vue de soutenir les augmentations salariales des cadres de conseils scolaires introduites durant l'année scolaire 2017-2018.

Entré en vigueur le 13 août 2018 en vertu de la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*, le Règlement sur le cadre de rémunération (Règl. de l'Ont. 406/18) interdit les augmentations de la rémunération des cadres de certains employeurs désignés (y compris les conseils scolaires). Conformément à cette directive, le financement précédemment annoncé dans le cadre des subventions pour les besoins des élèves (SBE) et des APE pour soutenir les augmentations salariales des cadres au cours de l'année scolaire 2018-2019 a été suspendu.

Le montant du financement dans le cadre des APE est basé sur l'enveloppe de salaire et de rémunération liée au rendement et sur le taux d'augmentation maximal approuvé de chaque conseil, conformément à la version définitive de chaque programme de

rémunération des cadres, moins les rajustements nécessaires pour tenir compte des augmentations déjà allouées dans les salaires de référence des SBE durant l'année scolaire 2017-2018 pour les autres membres de la haute direction. De plus, certains conseils pourraient connaître un rajustement supplémentaire au montant fourni pour 2018-2019 en raison de changements apportés aux SBE.

Les conseils sont priés d'examiner, de signer et de retourner les ententes de paiement de transfert à EDUexcomp@ontario.ca avant le 15 février 2019.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez les adresser à EDUExecComp@ontario.ca.

Original signé par

Joshua Paul
Sous-ministre adjoint
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c.c. : Beverley Eckensweiler, présidente, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
Cathy Abraham, présidente, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
Denis M. Chartrand, président, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)
Jean Lemay, président, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
Tony Pontes, directeur général (intérimaire), Council of Ontario Directors of Education (CODE)